

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS de MASCARA  
SOUS DIRECTION TECHNIQUE  
DEPARTEMENT ETUDE ET PLANIFICATION RESEAU D'ACCES  
Réf : AT/DO29/SDT/DEP/ 67 /2023 MASCARA le : 13/07/2023

# MISE EN DEMEURE

**ETP BENDIAF DJILLALI**  
**64 DEXIEME TRANCHE SIDI DJILLALI W SIDI BEL ABBES**

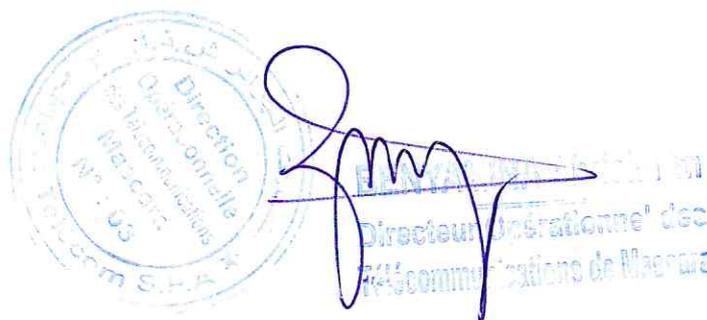
**Contrat N°** : 68/2022 du 25/12/2022

**PROJET** : travaux de canalisations téléphoniques CITE 1000 LOGTS SOCIAL MEDBEUR - Mascara.

**Objet** : Mise en demeure pour absence recidive

J'ai le regret de vous mettre en demeure pour les absences enregistrés dans le projet qui vous a été attribué . ce retard que vous incombent à Algerie Telecom vis-à-vis le projet qui vous a été attribué , Travaux de canalisations téléphoniques à CITE 1000 LOGTS SOCIAL Medbeur - MASCARA ; sachant que les delais de l'autorisation de voirie sont de deux mois achevé " ref le 10/05/2023" ; ces absences se multiplient malgré nos appels et rappels telephoniques .

A cet effet , je vous demande de respecter votre engagement et accomplir vos obligations contractuels et de reprendre les travaux dans l'immediat et eviter ces absences ; faute de quoi nous saurions dans l'obligation d'appliquer l'article 40 du contrat d'adhesion N°68/2022 .



Direction  
Opérationnelle  
des Télécommunications  
Mascara  
N° : 03  
Algerie Telecom S.A.S

Directeur Opérationnel des  
Télécommunications de Mascara